



Agence : BUREAU VERITAS La Rochelle
3 rue Alfred Kastler
17044 LA ROCHELLE Cedex 1

OPHLM de La Rochelle
2 Avenue de Varsovie
17000 LA ROCHELLE

La Rochelle, le 05/04/2016

Affaire : 6165664
Date : 05/04/2016
Auteur : G. MARTINET
Tél : 05.46.50.66.66
mail : guillaume.martinet@fr.bureauveritas.com

Objet : CONSTAT DE LA REALISATION D' ACTIONS DE MISE EN ACCESSIBILITE

Monsieur,

Vous nous avez confié une mission afin de constater la réalisation des actions de mise en accessibilité de l'ERP suivant :

<p>Siège de l'OPHLM</p> <p>Situé : 2 avenue de Varsovie, 17000 LA ROCHELLE</p>
--

Ayant fait l'objet d'un diagnostic d'accessibilité 6165664 / OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT V2 en date du 12/09/2014 réalisé par Bureau Veritas.

Le 05/04/2016, je me suis rendu sur le site.

J'ai constaté, dans le cadre de notre mission, que les actions (mentionnées dans le diagnostic d'accessibilité) devant permettre la mise en accessibilité de l'établissement ont bien été réalisées avec les remarques particulières suivantes :

Remarques particulières
/

Ce constat porte uniquement sur les actions demandées dans le rapport désigné ci-dessus et ne remplace pas :

- L'attestation de vérification de l'accessibilité aux personnes handicapées portant sur les opérations soumises à permis de construire.
- L'attestation d'accessibilité devant être établi par le responsable d'un ERP; mais il peut être joint à cette attestation.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Le chargé d'affaire,
Guillaume
MARTINET